

Discours sur l'illettrisme et illettrisme en entreprise

Avertissement : ce texte de 1995, peut apparaître ancien mais il fut l'un des premiers sur ce thème, il est donc à considérer comme une pièce "d'archives" même si certains de ces éléments demeurent pertinents. Pour des chiffres récents se reporter à *Illettrisme : des chiffres pour éclairer les décisions*, ANLCI, juin 2006.

Ce travail vise, en quelques pages donc de manière nécessairement réductrice, à faire le point sur l'état de la réflexion en sociologie sur l'illettrisme et sur les discours produits autour de l'illettrisme en entreprise. Vaste sujet dont la littérature contemporaine, marquée, depuis environ 10 ans, à la fois des avancées quant à la connaissance de l'objet mais laisse aussi de nombreuses zones d'ombre. Nous essaierons ici, à la fois de repérer tant la face éclairée que la face cachée de la "Planète Illettrie". Sans être exhaustive, notre recherche nous a amené à revisiter les textes les plus classiques dans le domaine mais, faute d'un temps nécessaire, ne nous a permis que de brèves incursions dans la littérature grise ou les travaux en cours[1].

Dans une première partie, nous tenterons d'approcher le phénomène "illettrismes" avec les yeux et les précautions du sociologue, dans une seconde avec les outils de l'observateur de la vie au travail, l'économie, l'emploi, les qualifications, la formation... sans pouvoir, toutefois, toujours exclure la sociologie. Enfin, nous tenterons dans une troisième de proposer quelques pistes de recherche pour l'avenir.

I - LES DISCOURS DE LA SOCIOLOGIE SUR L'ILLETTRISME

Aux marges de la sociologie, la quantification des populations concernées et les outils de repérage apparaissent comme l'une des préoccupations majeures des auteurs quand ils écrivent sur l'illettrisme. Les approches et les résultats sont disparates et issus de travaux conduits à partir d'hypothèses différentes. En matière de quantification, les travaux qui ont été publiés et commentés (Dumazedier J. et Gisors H., 1989) montrent la difficulté de l'exercice car si la définition générale est fréquemment commune, les outils, les critères et les typologies permettant cette quantification sont multiples et quelquefois fort éloignés les uns des autres. Cette incohérence apparente rend difficile la nécessaire répartition en sous ensembles de cette grande catégorie "illettrisme" (Besse J-M., 1992)[2].

Il en est de même quant aux tentatives et aux outils de repérage, souvent construits à partir de problématiques différentes, entrées par la lecture ou l'entreprise par exemple (Charlon E. et alii, 1992 ; Bentolila A., 1993 ; CNFPT, 1994), et qui ne rendent compte que partiellement de la réalité et/ou qui n'embrassent qu'un aspect du phénomène. Quant aux typologies, elles sont

foisonnantes, ce qui ne rend pas la lisibilité de l'illettrisme plus facile. Elles aussi diffèrent très sensiblement selon les auteurs et les approches : déterminants sociaux, qualification des formes d'illettrisme et comportements induits, niveau de connaissance... (Dumont M. et Alii[3], 1987 ; C.C.I., 1992 ; Cassard B., 1993 ; Vinérier A., 1994 ; Marandon G., 1995).

Sur le plan européen, voire international, des approches quantitatives et qualitatives existent (OCDE, 1992 ; IRES, 1993) mais il n'est pas certain que les réalités appréhendées et "mesurées" soient en tous points identiques. D'où une grande difficulté quant à l'usage de ces documents, surtout d'un point de vue comparatif, d'autant que le terme illettrisme, comme dans une part non négligeable de la littérature de langue française, n'y apparaît pas toujours. Les auteurs s'attachent, souvent en effet, à décrire et à comprendre un ensemble plus vaste de population, celui des "BNQ", celui des exclus...

"La connaissance sociologique ne se crée que par un travail permanent de retour sur les actes antérieurs de recherche, à partir des acquis progressivement conquis grâce aux actes de recherches suivants"(Lahire B. 1995)[4]. Tel est bien le cas en ce qui concerne l'illettrisme. En effet, à la lecture, ce qui frappe, c'est la place accordée dans les textes au discours sur l'illettrisme et aux nombreuses représentations qu'il alimente et/ou qui y sont remises en cause (Chartier A-M. et Hebrard J., 1992, Frier C., 1992).

Des plus communes, déjà anciennes et pour une part dépassées, celles développées par l'approche quart-mondiste où illettrisme et grande misère sont systématiquement associés (Mormont C, 1990) ou celles qui attribuent la non maîtrise des savoirs de base à des formes variées et variables de maladies et de handicaps personnels et/ou sociaux. Représentations premières qui ne décrivent qu'imparfaitement et partiellement, selon nous, que la face la plus éclairée d'un phénomène qui, en se donnant à connaître, se complexifie.

Aux plus récentes, qui dépassent la simple, mais saine "émotion des classes cultivées" (Hébrard J. 1986)[5] et amènent certains auteurs à parler d'illettrismes (Fraenkel B. dir., 1993 ; Lenoir H., 1994). Au delà de ce premier constat, il faut souligner que dans la plupart des cas, ces discours et ces représentations sont construits sur des échantillons, sans doute significatifs, mais restreints (C.C.I., 1992 ; Charlon E. et Alii, 1992) dans des circonstances et des lieux précis. Si l'illettrisme n'est plus totalement "un "artefact" c'est-à-dire un mot qui permet justement de parler de ce qu'on ne connaît pas"[6], il demeure une réalité, qui par bien des aspects, semble encore à découvrir.

Ces représentations sont, dans la plupart des cas, extérieures aux illettrés eux-mêmes, ce qui renforce l'idée que "l'illettrisme est un objet construit par le discours"[7] et le plus souvent par

le discours des autres, hiérarchie, formateurs... (Andrieux F., 1989 ; ISEOR, 1991, [1 et 2]). Les illettrés, "ils" et rarement "je" dans le discours, apparaissent comme muets ou comme le souligne J-P. Velis : "l'illettré n'est jamais là quant on parle de lui"[8] sauf à quelques exceptions près et toujours de manière embryonnaire (ISEOR 1991, [1] ; Borkowski J-L. et Dumoulin D., 1994).

Si les représentations de l'illettrisme restent floues et souvent non fondées (Freir C., 1992), les auteurs, ce qui peut apparaître comme paradoxal, semblent partager peu ou prou, aujourd'hui, une même définition, celle proposée par M. Gilmer depuis 1958[9] (Unesco). Définition en creux, par le manque ou l'absence, plutôt que par ce que sont réellement les illettrés, elle est, à ce jour, nous semble-t-il, en devoir d'évoluer.

D'autres thèmes, moins fréquents, plus transversaux, nourrissent ou contredisent des représentations plus massives et plus générales, évoquées plus haut. Les sources de l'illettrisme sont largement attribuées à des origines socio-économiques défavorables et/ou à des parcours scolaires difficiles (Charlon E. et alii, 1992 ; C.C.I., 1992) sans qu'il y ait automaticité et effets mécaniques entre une situation d'origine et l'illettrisme (Lahire 1995). Dès lors, l'illettrisme apparaît comme un ensemble de difficultés face au logement, à l'espace, à la communication, à la santé, à l'aide sociale, à la famille..., et bien sûr quant à la maîtrise des savoirs de base (Vinériez A., 1994,...). Ensemble de difficultés qui a pour résultante une dévalorisation et un déficit de l'image de soi (Jauréguy de Gainza M-L., 1988 ; Léo Lagrange/Centre Inffo 1989). L'illettrisme aux dires de tous est un phénomène pluriel dont il conviendrait, au-delà de représentations sommaires voire simplistes, de mieux connaître les origines et les manifestations d'autant "qu'il ne concerne pas seulement des marginaux"[10] et que si "les illettrés présentent des risques de se trouver dans des situations défavorables, (cela) ne signifie pas qu'ils soient tous dans ces situations, ou que ce soit les mêmes personnes qui cumulent les désavantages"[11].

Parmi les thèmes abordés, deux méritent d'être encore évoqués dans ce texte qui n'a pour vocation que de repérer les dominantes. Le premier, celui du rapport, quelquefois contradictoire, qu'entretiennent les illettrés avec le savoir, les livres et l'écrit : contradictoire surtout quant à leurs utilisations et leurs places tant dans le monde professionnel que privé (Charlon E. et alii, 1992 ; Derycke M., 1993 ; Lahire B., 1993 [1] ; Johannot Y., 1994). Le second, essentiel et en débat, celui du rapport entre illettrés et citoyenneté (Espérandieu V. et alii, 1984 ; Lenoir H., 1991 ; Lahire B. 1992) où se pose le problème de savoir si "les exclus de l'Alchimie du verbe sont aussi les exclus de l'Alchimie sociale"[12]. Débat qui englobe et dépasse les préoccupations du sociologue et qui amène à interroger autrement cette réalité qu'est l'illettrisme, cette fois comme "un symptôme social, c'est-à-dire l'indice parmi d'autres, d'une société quelque peu malade"[13].

[1] Nous avons, néanmoins consulté le fichier central des thèses de Paris X. Aux seuls mots-clés "illettrés" et "illettrismes" dans trois disciplines (sociologie, psychosociologie, sciences de l'éducation), les recherches en cours sont peu nombreuses, même s'il existe par ailleurs d'autres travaux (maîtrises, dess) qui en traitent. Un travail systématique de repérage et d'analyse pourrait sans doute nous fournir d'intéressantes indications. Il conviendrait, alors, d'élargir l'interrogation à un champ sémantique plus vaste, de "lecture" à "BNQ" (bas niveaux de qualification) en passant par "exclusion"...

[2] Illettrisme et psychanalyse, collectif, Arale éd., Grenoble, 1992, p. 95.

[3] Cité in Illettrisme, les réponses de l'entreprise, Centre Inffo/Léo Lagrange, Paris, 1989, p.21

[4] Lahire B. Tableaux de familles, Gallimard/Seuil, Paris, 1995, p15.

[5] Hébrard J., L'illettrisme, une émotion des classes cultivées, Bibliothèques publiques et illettrisme, Paris, Ministère de la Culture, 1986.

[6] Andrieux F, Les enjeux liés à une connaissance de l'illettrisme in Contre l'illettrisme, point de vue et réflexions, cahier n° 2, En toutes lettres, n° spécial, Centre Inffo/GPLI, juin 1990.

[7] Johannot Y., Illettrisme et rapport à l'écrit, Grenoble, PUG, 1994, p.88.

[8] Velis J-P., citant H. M. Enzensberger, in Lettre d'illettrie, Paris, La Découverte/Unesco, 1990, p. 46.

[9] Ce consensus a permis non seulement d'opérer une nécessaire distinction entre analphabétisme et illettrisme mais aussi de dépasser le discours simplificateur analphabétisme/étranger.

[10] Johannot Y., Illettrisme et rapport à l'écrit, PUG, Grenoble, 1994, p. 99. En italique dans le texte.

[11] Borkowski J-L et Dumoulin D., Intégration et exclusion dans la société française, chap 8, PUL, Lille, 1994, p. 237.

[12] Lenoir H., Les collectivités territoriales face à leurs illettrés, Etude et Réflexions n° 11, sept. 1991, CNFPT.

[13] Marandon G., Psychologie de l'illettrisme, le retour du culturel, Bulletin de psychologie n° 419, janv./avril 1995. Souligné dans le texte.

II - LES DISCOURS SUR "ILLETTRISME ET ENTREPRISE"

Dans cette seconde partie, nous tenterons de repérer les principaux discours touchant à l'illettrisme et aux illettrés dans, et "quelquefois" hors de l'entreprise. Nous ne reviendrons pas sur les représentations qui y sont produites et déjà évoquées ci-dessus (ISEOR, 1991, Charlon E. et alii, 1992 ; C.C.I., 1992...). Si l'existence de l'illettrisme n'est pas toujours reconnue, si l'évoquer est encore tabou, néanmoins, dans bien des entreprises, des acteurs de plus en plus nombreux en font état et l'abordent de différents points de vue. Une difficulté, cependant, en matière de lisibilité du phénomène, il n'est pas toujours facile de le distinguer, de le dissocier d'une problématique plus englobante, celle des "bas niveaux de qualification". Cette distinction est-elle souhaitable et possible ? Les uns le pensent et le souhaitent, d'autres non. Sans prendre, ici, parti dans le débat, la question reste néanmoins posée : celle de la place qu'occupent ou n'occupent pas les illettrés dans une catégorie qui les dépasse et qui, à en croire les spécialistes, devrait, elle-même, "en tant que catégorie administrative, (...) être définie par une série de critères. Or, il n'en est rien et c'est seulement par leurs manques que ces salariés sont repérés : insuffisance de formation ou de capacités d'adaptation face aux mutations technologiques quand leurs postes évoluent, manque de qualification face aux emplois offerts quand ils se trouvent au chômage, en d'autres termes déficit d'employabilité"[1]. Définition en creux, une fois encore, et fort proche de la réalité que nous tentons de cerner. Pourtant l'illettrisme en entreprise ne se limite pas aux "bas niveaux" ou aux "faibles niveaux" de qualification, certains d'entre-eux apparaissent comme, ou sont, qualifiés, de nombreux témoignages l'attestent même s'ils ne font pas encore l'objet de travaux significatifs.

Au-delà de cette difficulté, l'une des approches de l'illettrisme en entreprise se fait par l'économie et les coûts (ISEOR, 1991; OCDE, 1992). Les travaux dans ce domaine sont, compte tenu du phénomène, assez rares et se limitent soit à une approche macro économique très large, soit à des études plus précises et très circonscrites mais pas nécessairement généralisables. En effet, si l'illettrisme est producteur de coûts et de non qualité, il est aussi

producteur de main d'oeuvre bon marché. Il conviendrait donc de conduire des travaux dans ce sens en étudiant le rapport coût/efficacité/efficience.

L'autre grande entrée est l'entrée par l'emploi. Elle recouvre de nombreux aspects que les textes abordent quelquefois globalement. Le premier d'entre eux renvoie, encore, à une difficulté de repérage, de quantification et de qualification des emplois concernés et "peut-être peut-on partir d'une constatation assez générale : celles des difficultés de plus en plus importantes pour des gens maîtrisant mal la lecture et l'écriture, à s'intégrer dans l'emploi et la vie professionnelle. (...) Malheureusement il n'y a pas de travaux systématiques sur ce sujet. Pas plus d'ailleurs, qu'il n'est possible de recenser aujourd'hui de manière cohérente et rigoureuse, le nombre de demandeurs d'emploi qui ont des difficultés réelles en matière d'écriture et de lecture ; ni d'avoir une idée un peu plus précise du nombre d'emplois en France qui exigent, à des degrés divers, la maîtrise de la lecture et la maîtrise de l'écrit"[2]. Cependant, il semble probable que "les difficultés des individus ayant un faible niveau scolaire, et a fortiori des illettrés, iront croissant"[3]. Les illettrés apparaissent souvent comme une population fragilisée face à l'emploi et aux réductions d'effectifs, même s'il n'est pas toujours facile de repérer des différences significatives avec le groupe plus vaste des adultes peu qualifiés (Ginsbourger F. et alii, 1992) et si l'écrit en situation professionnelle n'est pas toujours ressenti ou vécu comme nécessaire (Charlon et alii, 1992 ; Lahire B., 1993 [1]). Malgré tout sans résoudre le difficile problème de la quantification, quelques travaux permettent une meilleure connaissance des illettrés et de l'illettrisme dans certains secteurs, ainsi en est-il pour le bâtiment, le textile et la restauration (Charlon et alii, 1992), pour cinquante PME d'Ile de France (C.C.I., 1992) ou pour la Fonction publique territoriale (Lamaury M. et Lenoir H., 1992)...

Le deuxième aspect abordé dans la littérature est celui qui concerne la mise en relation entre l'illettrisme et la qualification : absente, partielle, accessible voire non reconnue. En effet, "en associant un niveau (de formation ou de classification) à la qualification, il met en évidence le fait que les travailleurs peu formés par le système éducatif, malgré leur expérience professionnelle, n'ont acquis aucune qualification reconnue par l'appareil productif"[4] et "s'il faut se garder de penser une relation directe, simple et mécanique entre niveau scolaire et qualification reconnue, il faut bien admettre que (...) les "bas niveaux de qualification", sont en général, des personnes à "faible niveau de diplôme", et ce même s'ils possèdent des savoirs "incorporés non reconnus"[5].

Le troisième, très intimement imbriqué aux deux premiers, soulève la question de l'adaptabilité et de l'employabilité des illettrés face à l'évolution des technologies et à la modernisation de l'organisation et du management (Ginsbourger F. et alii 1992). La transformation de l'appareil de production et du procès de travail, en modifiant la nature des compétences requises dans certaines activités, tendent la relation entre l'illettré et l'emploi et posent la question de la capacité à changer, de la polyvalence, d'une plus grande mobilisation du "cognitif" dans l'activité professionnelle, de gain d'autonomie, de prise d'initiative, de développement des capacités de communication, en bref, d'adaptation au changement,

souvent révélateur de difficultés, de dysfonctionnement et de non qualité liées à l'illettrisme (Lucas A-M., 1988, Léo Lagrange/Inffo, 1989 ; C.C.I., 1992).

Cet ensemble de problèmes auquel sont confrontées les entreprises et les administrations fortes utilisatrices de main d'oeuvre à très faible capital scolaire renvoie de fait à des questions de stratégie d'organisation, de mobilisation d'acteurs (Lamaury M., Lenoir H. 1992[6]) et de politique sociale. En effet, "comment développer ses capacités à l'autonomie, à l'initiative ou à la décision lorsque tout vous rappelle, à chaque instant, que vous n'êtes pas autonome, que vous n'êtes pas habilité (et, entre autre, formé) à prendre des initiatives ou des décisions"[7]. De plus, pour certains auteurs "les difficultés auxquelles sont confrontés les "BNQ" (et a fortiori les illettrés) relèvent davantage d'un problème d'emploi que de capacité d'adaptation"[8] car "le postulat selon lequel les nouveaux emplois requièrent des compétences fondamentalement différentes de celles que possédaient les salariés dans des formes d'organisation du travail plus traditionnelles, mérite d'être réexaminé attentivement en se gardant de tout déterminisme technique"[9].

La quatrième approche, fréquente, mais moins développée toutefois, tente d'analyser la relation et le rôle de la formation par rapport à l'illettrisme, l'emploi, la qualification et les systèmes d'enjeux locaux. En effet, au-delà de simples, mais précieuses, descriptions de dispositifs de formation continue qui ne prennent pas toujours assez en compte le problème de masse que représente l'illettrisme (Cassard B., 1993, CNFPT, 1991 et 1994 ...), les auteurs tirent un certain nombre de constats positifs quant aux effets de la formation (ISEOR, 1991 ; AFP n°96) même si elle n'apparaît pas toujours comme une priorité ou comme la seule solution (C.C.I., 1992). Formation professionnelle où subsiste encore une forte inégalité d'accès, en particulier pour ce public (Vincent C., 1992 etc.) et que quelquefois les illettrés y résistent individuellement ou collectivement par manque de confiance ou par crainte d'une pédagogie inadaptée, déconnectée de l'activité concrète et des situations de travail (AFP n° 96 ; Lahire B. 1993 [2] ; Barthel Jochen, 1993[10]).

Le rapport au travail et au savoir, cinquième aspect, fait apparaître des contradictions. L'illettré est quelquefois un salarié réifié, "déplacé au gré des réductions d'effectifs"[11], désorienté par le changement, porteur d'une image de soi dévalorisée mais néanmoins assez rarement dans l'incapacité de participer à la vie de l'entreprise (C.C.I., 1991). De plus, il semble dépossédé d'un acte de travail que n'importe qui peut réaliser, sans maîtrise de l'avenir, sujet à l'absentéisme et à la démotivation mais, porteur de savoirs et savoir-faire "incorporés", non objectivés, indissociables de lui-même (Lahire B., 1993[2]) et qui au demeurant vit positivement le travail et peut apparaître comme un bon ouvrier (Léo Lagrange/Centre Inffo 1989).

Dernier aspect évoqué en entreprise, mais pas uniquement tant s'en faut, celui des procédures et des processus de contournements, d'évitements des difficultés (C.C.I., 1992). Il est avéré, en effet, que la plupart des personnes en situation d'illettrisme dissimulent leurs difficultés et

mettent en oeuvre des stratégies de contournement, "des solutions intermédiaires, parfois même ingénieuses"[12] et quelquefois les entreprises elles-mêmes ont recours, vis-à-vis de salariés illettrés, à "des palliatifs afin que le travail soit fait : face à un problème de compréhension des consignes" ou d'identification de produits[13].

Pour clore ce bref aperçu de l'illettrisme en entreprise, il convient de rappeler les enjeux que d'aucuns soulignent à ce propos : effet sur les illettrés et de l'illettrisme sur les résultats économiques et les modernisations, effet dont "l'exclusion de l'entreprise apparaît alors comme la dernière étape d'une marginalisation individuelle au sein de l'organisation"[14]. Cette conséquence n'est pas inéluctable, si d'une part l'on accepte l'idée que "la solution des problèmes est en eux et doit émaner d'eux"[15], à partir de ce qu'ils sont, de leur savoir et de leur expérience et que, d'autre part, l'on parvienne à dessiller les yeux "de certains employeurs, publics ou privés, qui sont aveugles, pour des raisons scolaires, aux compétences effectives qui se construisent tous les jours dans leurs murs, "sous leur nez" au sein d'un personnel hâtivement considéré comme ayant un "bas niveau de qualification"[16]. Ensemble d'actions appuyées et renforcées par la mise à l'étude et la promotion d'un droit "à l'adaptation et à la progression professionnelle permanente pour développer les capacités de mobilités positives"[17], inspiré de la loi du 4 juillet 1971.

[1] Vincent C., France : " Les bas niveaux de qualification", Revue de l'IRES, n°13, automne 1993, p. 132.

[2] Merle V., Point de vue socio-économique sur l'illettrisme, in Illettrismes, variations historiques et anthropologiques, Coll., Centre G. Pompidou, Paris 1993, p. 296.

[3] Ibid, p. 301.

[4] Vincent C., op. cit., p. 133.

[5] Lahire B., Modes d'appropriation du poste de travail par les adultes de "bas niveau de qualification", in Revue française des affaires sociales, n°1, janv./mars 1993.

[6] Etude et Réflexion n°13, mai 1992.

[7] Lahire B., *La raison des plus faibles*, PUL, Lille, 1993, p. 99.

[8] Foudi R, Stankiewiicz F., Tréclat M-H., *Le problème des bas niveaux de qualification, déficit de qualification ou déficit d'emploi ?*, *Revue française des affaires sociales*, op. cit.

[9] Pailhous J. et Vergnaud G., *Adultes et reconversion*, 1989, cité par Charlon E. et Alii, *Entreprise et représentations de l'illettrisme*, *Les cahiers d'études du CUEEP*, n° 20, juin 1992, USTL/CUEEP.

[10] Ici à propos d'ouvriers allemands.

[11] Charlon et Alii, op. cit. p. 37.

[12] Ibid., p. 43.

[13] C.C.I. de Paris, *Les entreprises face à l'illettrisme*, C.C.I., Paris, 1992, p. 44.

[14] ANACT, *Entreprise, organisation du travail et risque d'exclusion*, dossier documentaire, 1992, p. 4.

[15] Schwartz B., *Moderniser sans exclure*, Paris, La Découverte, 1994, p. 12.

[16] Lahire B., op. cit., p. 55.

[17] Commissariat au plan, *Cohésion sociale et prévention de l'exclusion*, rapport de la commission présidée par B. Fragonard préparatoire au XIe plan, Paris, La Documentation française, 1993, p. 112.

III - QUELQUES PISTES POUR LA RECHERCHE

Malgré la richesse des travaux évoqués ci-dessus de nombreux sillons restent à tracer ou à approfondir afin d'affiner notre connaissance de l'illettrisme tant du point de vue de la sociologie que de l'entreprise. Avant d'évoquer quelques pistes de travail possibles dans l'un et l'autre champ, soulignons que ces quelques propositions et préconisations n'ont pas pour prétention d'être exhaustives, pas plus que ce texte ne prétend rendre compte de toute la finesse des analyses et des constats opérés dans les ouvrages et les articles cités.

Puisque les deux territoires explorés sont perméables l'un à l'autre, nous allons évoquer, maintenant, quatre axes de travail impliquant les deux espaces, celui de la sociologie, en y incluant la psychosociologie, et celui de l'entreprise. Ces quatre axes sont déjà présents dans la littérature évoquée ci-dessus, mais méritent à nos yeux d'être approfondis. Le premier viserait à mieux connaître et à mieux cerner les processus de contournements mis en oeuvre par les illettrés eux mêmes tant du point de vue des stratégies et du système de relations qu'ils induisent que des procédures, des outils et des mécanismes cognitifs qu'ils mobilisent.

Le second, le plus souvent absent des textes, lié au premier qui implique la mise en place d'un système relationnel particulier, tenterait d'étudier la nature et le fonctionnement des relations psychosociales entretenues par les illettrés, relations peu et mal connues à ce jour, tant dans l'espace domestique que dans celui du travail[1].

Le troisième, et peut-être le plus riche d'apprentissage sur l'illettrisme, essaierait de mieux cerner et de mieux comprendre les "réfractaires à la lettre" et les causes de leur résistance tant dans les communautés restreintes (Derycke M., 1993 ; Ley P, 1993) que de manière plus générale (Lahire B., 1995 ; Marandon G. 1995). Cette attitude de défiance à l'égard de l'écrit, au sens large, ces situations de "rupture culturelle"[2] apparaissent comme porteuses de riches enseignements. Cet acte de recherche permettrait de repérer, voire d'aboutir à la reconnaissance de ces savoirs invisibles et "incorporés" (Lahire B., 1993 [2]) et à la mise à jour "d'une culture et (de) pratiques sociales parfois originales des illettrés"[3] dont il convient, encore, il est vrai, de déterminer la nature.

Le dernier chercherait à développer l'approche par l'économique afin de mieux cerner les coûts de l'illettrisme à la fois sur un plan micro économique, l'entreprise, que sur le plan macro économique au niveau d'une région ou du PIB..

Au-delà de ces pistes, il conviendrait sans doute de travailler à recueillir les discours et les représentations que les illettrés ont d'eux-mêmes, de l'entreprise, du monde qui les entourent, car à ce jour, leur parole est bien rare ou bien confidentielle et nous oblige à les penser à partir de représentations que d'autres se sont construites. Cette connaissance est sans doute essentielle à la production d'un discours échappant à l'humanisme et au misérabilisme - même si la grande difficulté de certains est bien réelle et quelquefois proche de la détresse - au profit d'une meilleure maîtrise d'une réalité sociale, de parcours et de vécus moins imaginaires, moins artificiels. En effet, il y a sans doute des illettrés heureux, insérés et citoyens (c'est ceux-là que nous ne connaissons pas), dont la rencontre éclairerait, à n'en point douter nos discours et notre connaissance. Nous avons, en effet le sentiment, l'intuition et nous formulons l'hypothèse, suite à ce travail, que nous n'avons qu'une connaissance parcellaire et imparfaite de l'illettrisme et que nous n'en appréhendons, aujourd'hui, que la partie émergée, celle que la crise économique, la crise de l'emploi et les modernisations nous ont donné à voir.

Par ailleurs, et pour parfaire notre connaissance de ce vaste objet, trop vaste peut-être, il serait intéressant de mieux appréhender les mécanismes qui favorisent, ou non, l'illettrisme récurrent tant dans l'entreprise et la cité que du point de vue de l'individu (organisation déqualifiante, non usage des savoirs de base, concurrence d'autres supports et d'autres médias...). Dans le même sens et afin de prévenir l'illettrisme de demain ou "illettrisme électronique"[4], une meilleure connaissance du rapport, de l'existence et de la place des outils informatiques, au sens large, dans l'espace privé des illettrés nous est nécessaire. Car, on peut oser l'hypothèse que plus rare sera l'accès à l'informatique aujourd'hui pour ces populations, comme les livres l'étaient hier, plus forte sera la probabilité de cette nouvelle forme de difficulté.

De grands thèmes et de grandes questions demeurent et méritent que les recherches soient poursuivies : celui de la quantification (mais est-elle possible ?) de la quête d'une typologie commune à plusieurs niveaux d'entrée, de la nécessité, ou non, d'une distinction entre BNQ et illettrisme, des emplois occupés et où, de la formation, etc. D'autres thèmes imposeront des investigations nouvelles. C'est le cas, par exemple, de l'illettrisme en milieu rural où le problème se pose pourtant depuis les années 1980[5] et qui est fort mal connu aujourd'hui[6], des rapports complexes qu'entretient l'illettrisme avec le genre[7] ou de l'illettrisme dans l'Union européenne...

[1] Signalons, néanmoins, les très intéressants témoignages recueillis par B. Lahire en particulier dans l'appropriation des postes de travail, Cf. op. cit.

[2] Marandon G., op. cit.

[3] Epérandieu V. et alii, Des illettrés en France, rapport au Premier ministre, la Documentation française, Paris, 1984, p. 44.

[4] Expression employée par G. Verroust (Paris VIII) in Le Monde de l'éducation, novembre 1994.

[5] Chosson J-F., Illettrisme et insertion professionnelle des jeunes en milieu rural, Perspective n° 62, Unesco, 1987.

[6] Ême si nous connaissons mieux, par exemple, grâce à Ladefroux R. et alii la place qu'y occupe le livre, cf. Lecteurs en campagnes, Centre G. Pompidou, Paris, 1993.

[7] Malgré l'approche par la division sexuelle du travail d'écriture et de lecture en milieux populaires, cf. Lahire B., op. cit.

REFERENCES

ANACT, Entreprise, organisation du travail et risque d'exclusion, dossier documentaire, 1992.

Andrieux F, Les enjeux liés à une connaissance de l'illettrisme in Contre l'illettrisme, point de vue et réflexions, cahier n° 2, En toutes lettres, n° spécial, Centre Inffo/GPLI, juin 1990.

Andrieux F., Lire l'illettrisme, Actualité de la formation permanente n° 98, janv./fév. 1989.

Barthel J, Allemagne, Ouvriers peu ou pas qualifiés, les oubliés du marché du travail, La revue de l'IRES, n° 13, automne 1993.

Besse J-M., Illettrisme et psychanalyse, Coll., Grenoble, Arale, 1992.

Bentolila A. L'illettrisme chez les français de 18 à 22 ans, in Illettrismes, variations historiques et anthropologiques, s/dir. de Fraenkel B., Coll., Centre G. Pompidou, Paris 1993.

Borkowski J-L. et Dumoulin D., Illettrisme et précarisation, in Intégration et exclusion dans la société française, Ferréol G. Ed., PUL, Lille, 1994.

Cassard B., Ca y est, je sais lire ! Les cahiers d'études de CUEEP, n° 24, déc. 1993, USTL/CUEEP.

C.C.I. de Paris, Observatoire de la formation, de l'emploi et des métiers, Les entreprises face à l'illettrisme, C.C.I., Paris, 1992.

Charlon E. et Alii, Entreprise et représentations de l'illettrisme, Les cahiers d'études du CUEEP, n° 20, juin 1992, USTL/CUEEP.

Chartier A-M. et Hébrard J., Rôle de l'école dans la construction sociale de l'illettrisme, in L'illettrisme en questions, s/dir de Besse J-M. et alii, PUL, Lyon, 1992.

Chosson J-F., Illettrisme et insertion professionnelle des jeunes en milieu rural, Perspective n° 62, Unesco, 1987.

Collectif, Réflexion sur les personnels d'exécution en difficulté dans la FPT, actes des premières assises des 9 et 10 nov. 1993, CNFPT, 1994.

Commissariat au plan, Cohésion sociale et prévention de l'exclusion, rapport de la commission présidée par B. Fragonard préparatoire au XIe plan, Paris, La Documentation française, 1993.

Derycke M., L'illettrisme dans la batellerie, in Illettrismes, variations historiques et anthropologiques, s/dir. de Fraenkel B., Coll., Centre G. Pompidou, Paris 1993

Dumazedier J. et Gisors H., Evaluer l'illettrisme, Pour, n° 120, Paris, L'Harmattan, janv./mars, 1989.

Dumont M. et Alii, Contribution méthodologique à la lutte contre l'illettrisme : formation de formateurs, UNAPEC/ICEP/CEPEC, Paris, 1987.

Epérandieu V. et alii, Des illettrés en France, rapport au Premier ministre, la Documentation française, Paris, 1984.

Fraenkel B., dir., Illettrismes, variations historiques et anthropologiques, Coll., Centre G. Pompidou, Paris 1993

Frier C., Les représentations sociales de l'illettrisme, analyse des discours de presse, in L'illettrisme en questions, s/dir de Besse J-M. et alii, PUL, Lyon, 1992.

Foudi R., Stankiewicz F., Tréclat M-H., Le problème des bas niveaux de qualification, déficit de qualification ou déficit d'emploi ?, Revue française des affaires sociales, n° 1, janv./mars, 1993.

Ginsbourger F. et Alii (coord.), Formation et apprentissage des adultes peu qualifiés, la Documentation française, Paris, 1992.

Hébrard J., L'illettrisme, une émotion des classes cultivées, Bibliothèques publiques et illettrisme, Paris, Ministère de le Culture, 1986.

ISEOR [1], Bonnet M., Agnese V., Savall H. (dir.), Gestion des actions de formation intégrée pour traiter l'illettrisme, ISEOR, Lyon, 1991.

ISEOR [2], Bonnet M., Agnese V., Pégourie S. Savall H. (dir.), Management socio-économique des actions contre l'illettrisme au niveau des collectivités territoriales, ISEOR, Lyon, 1991.

Jauréguy de Gainza M-L., Coût économique et social de l'illettrisme, Actualité de la formation permanente, n° 96, sept./oct. 1988.

Johannot Y., Illettrisme et rapport à l'écrit, PUG, Grenoble, 1994

Ladefroux R. et alii, Lecteurs en campagnes, Centre G. Pompidou, Paris, 1993.

Lahire B., Discours sur l'illettrisme et cultures écrites, in L'illettrisme en questions, s/dir de Besse J-M. et alii, PUL, Lyon, 1992.

Lahire B.[2], Modes d'appropriation du poste de travail des adultes de "bas niveau de qualification", Revue des affaires sociales, n° 1, janv./mars 1993.

Lahire B.[1], La raison des plus faibles, PUL, Lille 1993.

Lahire B., Tableaux de familles, Gallimard/Seuil, Paris, 1995.

Lamaury M., Lenoir H., Illettrisme et environnement, Etude et réflexions, n° 13, CNFPT, mai 1992.

Lamaury M., Lenoir H., Lutte contre l'illettrisme et fonction publique territoriale, Actualité de la Formation Permanente, n° 120, sept./oct. 1992.

Lenoir H., Les collectivités territoriales face à leurs illettrés, Etude et Réflexions, n° 11, CNFPT, sept. 1991.

Lenoir H., La lutte contre l'illettrisme, enjeux et difficultés, in Réflexion sur les personnels d'exécution en difficulté dans la FPT, Actes des premières assises des 9 et 10 nov. 1993, CNFPT, 1994.

Léo Lagrange/Inffo coll., Illettrisme, les réponses de l'entreprise, Léo Lagrange/Centre Inffo, Paris, 1989.

Ley P., Statut de l'écrit et illettrisme chez les Tsiganes, Illettrismes, variations historiques et anthropologiques, s/dir. de Fraenkel B., Coll., Centre G. Pompidou, Paris 1993.

Lucas A-M., L'illettrisme lié à l'économie, Actualité de la Formation Permanente, n° 96, sept./oct. 1988.

Marandon G., Psychologie de l'illettrisme, le retour du culturel, Bulletin de psychologie n° 419, janv./avril 1995.

Merle V., Point de vue socio-économique sur l'illettrisme, in Illettrismes, variations historiques et anthropologiques, s/dir. de Fraenkel B., Coll., Centre G. Pompidou, Paris 1993.

Mormont C., Illettrisme et grande pauvreté, in Contre l'illettrisme, points de vue et réflexions, cahier n° 2, En toutes lettres, Centre Inffo/ GPLI, Juin 1990.

OCDE/CRIE, L'illettrisme des adultes et les résultats économiques, OCDE, Paris, 1992.

Schwartz B., Moderniser sans exclure, Paris, La Découverte, 1994.

Vincent C., "France, Les bas niveaux de qualification", La revue de l'IRES, n° 13, automne 1993.

Vinérier A., Combattre l'illettrisme, L'Harmattan, Paris, 1994.